

Le Off

de la Gazette

WOLWOÏLOU

Pourquoi ?

- ✓ pour veiller et informer,
- ✓ pour développer et conforter la démocratie et la liberté d'expression,
- ✓ pour éviter toute forme de manipulation,
- ✓ pour le droit à la différence,
- ✓ pour agir plutôt que subir.

Créé par un collectif de citoyens mormoironnais indépendants et optimistes malgré leurs inquiétudes !

A parution aléatoire en fonction de l'actualité du moment.

Contact : leoffdelagazette@gmail.com

Sommaire

Edito	p1
Hangar Lamy	p2
Goudron, chemins et ... plumes !	p3
Le bar ! Nuisances sonores ?	p3
Décisions et conséquences : notre avis sur...	p3
Questions à la municipalité	p4
Promesses... et réalités !	p4
Courrier des lecteurs	p4

Edito

« **Tout individu a droit à la liberté d'expression** ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. » (Article 19 de la déclaration universelle des droits de l'homme).

Confrontés depuis presque un an à des décisions et des actions municipales souvent perçues comme autoritaires et/ou arbitraires par une partie de la population, nous avons créé le « Off de la Gazette » pour y voir plus clair. Nous le voulons indépendant.

La « Gazette de Mormoiron » officielle, au-delà de son rôle informatif, est aussi et surtout une vitrine destinée à valoriser les actions de l'équipe municipale.

Le Off de la Gazette, c'est l'envers du décor ! En pointant ce qui ne va pas, ce qui dérange, ce qui serait à améliorer, il se veut un complément de la Gazette qui, nous l'espérons, vous permettra de voir sous un autre angle certaines décisions et ac-

tions entreprises et leurs conséquences sur la vie et le développement de notre village.

Nous allons pour cela décrire les faits tels que nous les percevons, sur la base d'éléments exacts et vérifiables. Nous chercherons à vous donner un meilleur aperçu des dépenses engagées et du coût réel des projets.

Grâce à la vigilance de son équipe et de tous ceux qui souhaitent y participer, le Off de la Gazette aura à cœur de vous informer en toute transparence sur les actions, les dits et les non-dits de nos élus, tout en proposant des solutions alternatives.

Le « Off de la Gazette » se veut un espace d'échange et de partage, au service de l'émergence et du maintien d'une véritable démocratie participative à Mormoiron.

Dans ce pays de liberté, nous avons encore le droit et le devoir d'exprimer et de partager nos opinions.

Bonne lecture.

Votre soutien, l'équipe de rédaction.

Le Hangar

Lamy

Lors du conseil municipal du 19/01/2015, les élus de la majorité ont réaffirmé que le Hangar Lamy devait devenir une salle multi-fonctions.

Nous avons déjà une salle multi-fonctions appelée « La Ruche ». Occupée par les associations en semaine, elle est libre le week-end ; ce qui permet, depuis des années, de la proposer à la location pour accueillir mariages, baptêmes, anniversaires et autres manifestations privées.

Alors pourquoi tant d'acharnement à vouloir démanteler en la réaménageant totalement notre belle salle culturelle, unique et originale, munie de confortables fauteuils rouges en gradins et d'une scène surélevée, idéale pour tout spectacle ou projection cinématographique ? Elle fait partie du patrimoine des mormoironnais qui y sont attachés.

+1300 signatures en faveur d'un patrimoine commun !

Actuellement un total de 1300 signatures de la pétition « Non au démantèlement du Hangar Lamy », émanant de tout le canton, démontre l'importance qu'elle a pour la population locale et pour l'ensemble du public qui la fréquente : elle permet un rayonnement culturel allant bien au-delà des limites de la commune (voir encadré en fin d'article). Son confort et sa qualité de véritable salle culturelle attirent de nombreux spectateurs qui ne bénéficient pas dans leur commune d'un équipement équivalent.

Pourquoi, en remplacement, vouloir louer en week-end une salle déjà occupée par les activités culturelles, une soixantaine de dates par an (source mairie), soit plus d'une fois par semaine en moyenne et essentiellement le week-end ? Les manifestations culturelles dédiées au public créent du lien entre les personnes et permettent de véritables partages. Mormoiron occupe la 3ème place en Vaucluse en termes de fréquentation pour le cinéma (chiffres 2014), dans le réseau Cinéval (Cinéma Itinérant en Vaucluse). Une belle performance à encourager !



Trop de nuisances sonores à la Ruche !

La Mairie affirme que les activités et événements se déroulant à « La Ruche » seraient source de nuisances sonores insupportables pour les riverains. Or à ce jour la Mairie n'a reçu qu'un seul courrier de plainte, émanant d'une seule personne (Conseil Municipal du 19/01/2015, dixit M. Chavada). Par ailleurs, plusieurs autres riverains affirment ne pas être gênés par les activités de la Ruche.

Un coût de fonctionnement élevé ?

C'est un autre argument avancé par la municipalité pour justifier le démantèlement de la salle de cinéma. En quoi louer le Hangar Lamy en remplacement de la salle de la Ruche serait-il plus lucratif (ou rentable) ? En ne louant que le Hangar Lamy et en supprimant les gains générés par La Ruche, réduira-t-on le déficit cumulé des deux salles qui se monte à 22 000 € selon la Mairie (15 000 € pour La Ruche et 7 000 € pour le Hangar Lamy) ? **L'argument du coût élevé de fonctionnement ne nous paraît donc pas recevable.** Ne vaudrait-il pas mieux faire des efforts afin d'enrichir la programmation en termes de manifestations culturelles dans une salle de qualité ?

Des travaux de transformation onéreux.

En effet, il ne s'agirait pas seulement de démonter les fauteuils et la scène. Dans l'article de Vaucluse matin du 17/12/2014, paru suite à la manifestation pour sauver le Hangar Lamy, les membres du conseil municipal ont déclaré : « Nous allons faire des extensions en créant une cuisine et des vestiaires, et nous prévoyons d'installer des gradins rétractables ».

Combien de tels investissements vont-ils coûter ? Les gradins rétractables, en supposant qu'ils soient « logeables » (ce qui est loin d'être évident), seront certainement jugés trop chers et, « par soucis d'économie », nous serons probablement condamnés à revenir aux chaises pliantes d'antan.

Au vu des nombreux et ambitieux autres projets de la municipalité, le bon sens ne commanderait-il pas de préserver l'existant en le développant, afin d'attribuer les disponibilités financières aux nouveautés ? Les contribuables mormoironnais ne souhaitent certainement pas voir flamber leurs impôts.

En résumé, pour encourager notre municipalité à préserver notre patrimoine commun et à tenir compte des souhaits de ses concitoyens-électeurs, **signez la pétition sur internet : « Non au démantèlement du Hangar Lamy »... en vous connectant sur le site suivant :**

<https://www.change.org/p/mr-le-maire-de-mormoiron-non-au-demantelement-du-hangar-lamy?>

et venez apprécier le moelleux de ses fauteuils !

Certaines personnes viennent fidèlement passer tous les ans la 2e quinzaine du mois d'août en gîte à Mormoiron pour le festival de cinéma et sa thématique sur « la liberté », ainsi que pour le plan d'eau des Salettes qui leur permet de conjuguer activités culturelles et loisirs. Le Festival du cinéma dans sa forme originelle a malgré tout été abandonné.

Chemins, goudron... et plumes !

4 chemins ont été goudronnés :

- Chemin des Cagarelles (645m) où réside un élu.
- Chemin de Carboussan (162m) desservant 7 maisons dont 2 propriétés de candidats des listes de l'actuelle municipalité.
- Chemin des Amandiers (298m).
- Chemin Saint Laurent (380m) qui dessert entre autres l'habitation châtelaine d'un élu.

Nous ne pouvons que nous interroger sur les choix opérés et sur la définition de certaines priorités de la part de nos élus, compte tenu du nombre de chemins présents sur la commune, du taux de fréquentation et de l'état de dégradation de plusieurs d'entre eux, par exemple celui menant au Hangar Lamy utilisé par de nombreux véhicules à chaque manifestation.

Bar et nuisances sonores : 2 poids, 2 mesures !

Le souhait de la municipalité de dynamiser notre village passe bien entendu par l'ouverture d'un bar, ce que personne ne conteste !

Celui-ci devrait voir prochainement le jour. La municipalité a choisi d'implanter ce bar place de la Liberté, **sans aucune concertation** avec les habitants concernés (voir encadré « Promesses et réalités »).

Ce qui est surprenant c'est que la municipalité, très soucieuse des problèmes de voisinage éventuellement engendrés lors de manifestations à la salle de la Ruche, ne se soucie guère des nuisances sonores que risquent de subir les riverains du bar, cette place enclavée faisant caisse de résonance. Le bar aura en outre une fréquentation quotidienne contrairement à la salle de la Ruche qui est occupée pour des manifestations ponctuelles essentiellement le week-end.

Lors d'une réunion organisée par la Mairie place de la Liberté, en présence de nombreux témoins et en réponse aux inquiétudes des riverains déçus par l'implantation du bar à leur porte, Mr le Maire et le 1er adjoint ont signifié à une habitante de l'immeuble : « **vous n'avez qu'à déménager** » ! Ils n'ont pas tenu le même discours aux riverains de « La Ruche »... Allez savoir pourquoi ?

Décisions et conséquences : notre avis sur...

Je suis Charlie

Suite aux attentats de janvier dernier, nous sommes tristes et choqués de constater que plusieurs victimes civiles (l'agent de maintenance de Charlie Hebdo, les habitants de la communauté juive de la Porte de Vincennes) ont été oubliées dans l'hommage rendu par la Municipalité dans sa dernière Gazette, celle-ci ne faisant référence qu'aux journalistes et aux policiers.

Le minibus du CCAS

29 000 € ont été dépensés pour l'acquisition du minibus par le CCAS, le Centre Communal d'Action Social présidé par Mr Sylvestre, Maire de Mormoiron. C'est un coût non négligeable pour un véhicule non adapté au transport des personnes à mobilité réduite (personnes âgées, handicapés physiques...). Aux dires de Mr le Maire, ces personnes ne seraient pas assez nombreuses sur la commune

pour justifier un tel équipement ! Une simple recherche sur des sites spécialisés (www.handynamic.fr, par exemple) aurait permis l'acquisition d'un véhicule adapté pour un coût équivalent.

Les panneaux d'affichage lumineux

24 288 €, c'est le coût hors frais de fonctionnement annuel des 2 panneaux d'information électroniques. Un choix contestable sur bien des points :

- La lisibilité et l'attractivité.
- Le choix d'un des emplacements (sur le rond point de la D942) pouvant constituer non seulement un facteur de distraction des automobilistes mais aussi une cause d'accident (rappelons que pour ces mêmes motifs, il est interdit de téléphoner en conduisant).
- Le choix du format et du nombre de panneaux : n'aurait-il pas mieux valu pour un prix égal ou inférieur positionner des panneaux plus

nombreux à plusieurs endroits stratégiques du village permettant une meilleure diffusion de l'information (voir par exemple le matériel Evocity au prix unitaire de 3999 € : <http://elancite.fr/journal-electronique-d-information-modele-evocity>).

Le Festival du cinéma

Sous prétexte d'un coût jugé trop élevé (12 000 € en 2014) Mr le Maire et ses adjoints ont retiré la responsabilité de l'organisation du Festival du cinéma de Mormoiron à l'association Lamy Cinoche pour la confier au tout nouveau Comité des Fêtes. Résultat : un coût de fonctionnement plus élevé (15 000 €), une programmation réduite à 4 films au lieu des 9 diffusés + la nuit du court métrage lors du dernier festival et l'abandon de la thématique sur la liberté reconnue et appréciée depuis 16 ans bien au-delà du territoire de la commune.

Démocratie, concertation : questions à la municipalité !

Citons Mr Silvestre, Maire de Mormoiron, qui dans sa profession de foi proposait d'optimiser la gestion communale :

- en ouvrant les commissions à l'opposition pour un investissement de tous les élus,
- en demandant l'avis et les besoins des riverains avant chaque travaux.

Compte tenu de ce qui précède, nous pouvons légitimement poser les questions suivantes :

- Pourquoi les élus de l'opposition n'ont-ils plus accès librement aux dossiers qui sont traités en Conseil Municipal ? Est-ce par souci de démocratie ?
- Pourquoi la Mairie a-t-elle écarté des associations qui ont participé pendant plusieurs années à l'organisation de la vie culturelle et festive de Mormoiron ?
- Comment expliquer et justifier la création hâtive du Comité des fêtes, présidé par Mr Demoulin, et la reprise en main (brutale et toujours sans concertation) par ce même Comité de plusieurs manifestations : foire aux asperges, festival du cinéma ?
- Pourquoi avoir appelé (toujours sans concertation préalable) la nouvelle halte routière « Mormoiron-



en-Ventoux ». Ceci ne préfigure-t-il pas un changement de nom de notre village ? Un tel changement est-il possible ?

Journal gratuit édité et imprimé par « Article 19 », association loi de 1901 en cours d'enregistrement.
Siège social : 56 la venue de Bedoin 84570 Mormoiron
Directeur de la publication : Yves DESAPHY
Responsable de la rédaction : Yves DESAPHY
Dépôt légal : avril 2015
N° ISSN : demande en cours
Email : leoffdelagazette@gmail.com

Promesses... et réalités !

Citons Mr Boisson, 1er adjoint qui dans sa profession de foi électorale écrivait :

Culture et animation

- Soutien et pérennisation de l'association Lamy Cinoche
- Programmation au Hangar Lamy d'échanges avec les artistes (chansons, théâtre, cabaret...) : prêt de la salle en échange de la gratuité de l'entrée aux spectacles.

Ce soutien apparemment indéfectible laissait prévoir de beaux jours pour la culture et l'animation à Mormoiron.

La réalité est tout autre :

- démantèlement programmé du Hangar Lamy.
- abandon du Festival du cinéma fondé sur la thématique de la « Liberté » ayant 16 ans d'existence et dont la gestion avait été confiée à l'association « Lamy Cinoche ».
- suppression, sans concertation préalable, du panneau d'affichage des films et spectacles en place depuis 15 ans, celui-ci étant devenu subitement un obstacle à la circulation des personnes. Deux courriers ont été nécessaires pour que l'adjoint au maire en charge des associations accepte enfin de le réinstaller, mais à un emplacement moins passager et peu propice à une bonne diffusion de l'information.

Le courrier des lecteurs

Nous souhaitons mettre en place pour les prochains numéros une rubrique courrier des lecteurs.

Si une ou plusieurs personnes veulent nous écrire et faire partager au plus grand nombre leurs réflexions, nous nous ferons un plaisir d'en publier un certain nombre, compte tenu de l'espace disponible et après en avoir vérifié la provenance.

Pour être valable la lettre doit être signée. Nous ne publierons pas de lettre anonyme.

Merci d'adresser vos courriers à l'adresse suivante: leoffdelagazette@gmail.com